

Unité information sociale et prévention, juin 2016

## RECHERCHES DE LOGEMENT

### OFFICE CANTONAL DU LOGEMENT ET DE LA PLANIFICATION FONCIERE

Rue du Stand 26, 7<sup>Eme</sup> étage - case postale 3937 - 1211 GENEVE 3                      tél. 022 546 65 00  
Horaires guichets : 9h00 – 16h00 non stop

#### **Conditions :**

- avoir résidé à Genève au minimum 2 années continues durant les 5 dernières années
- avoir le domicile fiscal dans le canton ainsi qu'être assujetti à l'impôt à Genève.

**Information sur l'obtention d'un logement subventionné :**                      tél. 022 546 65 55  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

#### **Information sur un dossier en cours concernant :**

- une proposition de logement
- une demande d'allocation de logement
- une surtaxe
- un logement HM,

rive droite de 9h00 à 12h00                      tél. 022 546 66 01  
rive gauche de 9h00 à 12h00                      tél. 022 546 66 02  
secteur Arve-Lac de 9h00 à 12h00                      tél. 022 546 66 03

**Formulaire de demande de logement, en commun avec le secrétariat des Fondations Immobilières de Droit public:**

[www.ge.ch/logement/pdf/demande-de-logement.pdf](http://www.ge.ch/logement/pdf/demande-de-logement.pdf)

### SECRETARIAT DES FONDATIONS IMMOBILIERES DE DROIT PUBLIC

Rue Gourgas 23bis - case postale 12 - 1211 GENEVE 8                      tél. 022 328 12 24  
Horaires guichets : 8h00 - 14h00 non stop  
Email : [info@sfidp.ch](mailto:info@sfidp.ch)  
[www.fidp.ch](http://www.fidp.ch)

Service des demandes de logements HBM (Habitation Bon Marché) pour familles et personnes à revenu très modeste.

**Formulaire de demande en commun avec l'Office du Logement.**

Reçoit également les demandes de location pour immeubles avec encadrement social pour personnes âgées.

## **GERANCE IMMOBILIERE MUNICIPALE**

Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 – 1204 GENEVE

tél. 022 418 34 05

Horaires accueil: 11h00 – 14h00, rez-de-chaussée

**Horaires de la réception de la GIM (sur rendez-vous) :**

8h30 – 12h00 / 14h00 – 16h00 premier étage.

Email : [infogim@ville-ge.ch](mailto:infogim@ville-ge.ch)

La GIM gère des logements à loyer libre ainsi que des logements à caractère social.

Les loyers sont fixés principalement en fonction du revenu déterminant du groupe familial et du taux d'occupation des logements (rapport entre le nombre de personnes et le nombre de pièces du logement)

### **Conditions (pour les personnes qui demandent un logement à caractère social) :**

- avoir résidé à Genève pendant au minimum deux ans au cours des 5 dernières années précédant l'inscription
- être titulaire d'une attestation d'établissement ou d'un permis de séjour valable
- avoir le domicile fiscal dans le canton ainsi qu'être assujetti à l'impôt à Genève.

La demande de logement n'est valable qu'une année.

[www.ville-ge.ch/gim](http://www.ville-ge.ch/gim)

### **LISTE DES REGIES ET LEURS SITES INTERNET AINSI QUE D'AUTRES SITES DE RECHERCHE :**

[www.npph.net/immo.html](http://www.npph.net/immo.html)